

Pourquoi cette session ?

Vous trouvez que la rédaction d'un cahier des charges est un exercice fastidieux ? Vous estimez que ce n'est pas nécessaire ?

Le cahier des charges est un document essentiel pour formaliser une action (recherche d'un prestataire, travail en partenariat, etc.). Cap Rural vous propose une session de formation à la rédaction d'un cahier des charges afin de vous aider à penser et conduire une mission avec un collègue, prestataire ou une équipe projet.

Une session pour qui ?

→ Une session pour les agents de développement rural et l'ingénierie mobilisée ponctuellement dans le développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme

Il n'existe pas de modèle ou de cahier des charges type. Cependant, un certain nombre de règles peuvent être définies. Ces dernières seront abordées à travers les questionnements suivants :

- Quel est le contexte et le besoin ?
- Comment passer du besoin au cahier des charges ?
- Comment choisir et travailler avec un prestataire / un collègue / une équipe projet ?
- Comment préparer, suivre et clore la mission ?

Intervenants

- Jean-Luc Morineaux, consultant
- Anne Carton, directrice et appuis méthodologiques à la conduite de projets et à la capitalisation, Cap Rural
- Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

En pratique

- **9 avril, de 10h à 12h, en webconférence**
- Date limite d'inscription : **avant le 1^{er} avril 2019**
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Marine Rouchouse, 06 77 83 12 76, europa.devrural@caprural.org